

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le collègue du député m'a posé plus ou moins la même question la semaine dernière. Je lui ai alors répondu et s'il veut présenter de nouvelles instances au ministre des Finances, c'est peut-être le moment.

* * *

LES FINANCES

PROPOSITION DE REMPLACEMENT DE LA TAXE DE VENTE SUR L'ESSENCE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'ai une question supplémentaire. Je ne parlais pas du point qu'a soulevé mon collègue. Cependant, je poserai ma question supplémentaire au ministre des Finances. Les recettes provenant de la taxe à l'exportation et de la taxe d'accise de 10c. sur le gallon d'essence dépassent de 300 millions de dollars les paiements d'indemnisation; or, le gouvernement a obtenu 200 millions de plus en recettes de la taxe de vente de 12 p. 100 sur l'essence, soit un gain inattendu de 500 millions de dollars. Cela étant, le ministre des Finances peut-il nous dire s'il est vrai qu'il y a trois ans, alors qu'il était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, il a recommandé au ministre des Finances de l'époque de remplacer la taxe de vente de 12 p. 100 sur l'essence par une somme fixe par gallon? Si c'est exact, le ministre est-il disposé, maintenant qu'il est en mesure de le faire, à mettre sa propre recommandation en vigueur?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en réponse à la première partie de la question du député, le gouvernement du Canada n'a jamais eu pour politique d'affecter les recettes provenant d'une taxe fédérale quelconque à un fonds destiné à une fin particulière. Je tiens à faire remarquer au député que même s'il est vrai que la taxe spéciale d'accise a apporté des fonds qui ont servi à une fin particulière, c'est-à-dire les paiements d'indemnisation, le passif du gouvernement du Canada a également augmenté de quelque 2 milliards de dollars en raison des nouvelles mesures d'aide aux provinces dans le domaine de l'énergie. Nous devons donc puiser dans cette source de revenu pour d'autres fins.

● (1440)

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, nous avons certes envisagé cette possibilité. Je demanderai au député d'attendre le dépôt du budget où il trouvera réponse à sa question.

PROPOSITION D'AFFECTATION AU PROGRAMME D'ISOLATION DES RÉSIDENCES DU REVENU PROVENANT DU PÉTROLE ET DU GAZ

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme le ministre et ses collègues cherchent à justifier depuis quatre ans l'augmentation graduelle du prix du pétrole jusqu'au niveau international soi-disant parce que l'on a besoin de cet argent pour mettre en valeur les ressources pétrolières et gazières, le ministre peut-il maintenant justifier le besoin de recettes additionnelles de 500 millions de dollars sinon pour faire face à la crise énergétique et a-t-on envisagé d'utiliser cette somme pour des programmes de conservation

Questions orales

du pétrole et du gaz, comme par exemple l'isolation thermique des maisons au Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je ferai remarquer au député, comme je viens de le faire d'ailleurs, que nous utilisons cette somme pour parer à la crise énergétique, notamment pour accroître la production d'électricité dans différentes provinces et pour accélérer les travaux de prospection de pétrole et de gaz naturel menés par Pétro Canada et PanArctic dans des régions reculées. Dans ces circonstances, comme le gouvernement du Canada investit une somme additionnelle de deux milliards de dollars pour accroître nos approvisionnements en énergie, c'est de toute évidence une bonne façon de réagir à la crise énergétique.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA LÉGALISATION POSSIBLE DE LA POSSESSION DE MARIJUANA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice au sujet des vues du premier ministre concernant la marijuana. La semaine dernière, le premier ministre a déclaré que l'on devrait pouvoir fumer une cigarette de marijuana pour son propre plaisir sans être embêté par les autorités. Comme la possession de marijuana est un délit aux termes du Code criminel du Canada, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement envisage de légaliser la possession de marijuana?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur.

M. Broadbent: Compte-t-on appliquer la loi?

M. McKenzie: En outre, le premier ministre a, semble-t-il, déclaré que la simple possession de marijuana ne serait plus considérée comme un crime et serait visée par la loi des aliments et drogues. Le ministre a chargé un comité fédéral-provincial d'étudier l'usage illicite des drogues; attendra-t-il la présentation du rapport de ce comité ou bien le gouvernement prendra-t-il des mesures de sa propre initiative avant que le comité n'ait terminé son étude?

M. Basford: Il y a quelque temps, le Parlement a étudié le bill S-19 qui, notamment...

Mlle MacDonald: Il n'a pas été présenté à la Chambre des communes.

M. Basford: Le Parlement du Canada comprend aussi le Sénat, que l'honorable représentante soit d'accord ou non.

Mlle MacDonald: Bien entendu, mais pourquoi n'avez-vous pas présenté le bill à la Chambre des communes?

M. Baker (Grenville-Carleton): C'était toute une conférence de réflexion, n'est-ce pas Ron?

M. Basford: Si l'honorable représentante de Kingston et les Îles et le leader de l'opposition à la Chambre restaient tranquilles quelques instants, ils obtiendraient la réponse qu'ils ont demandée.